



*Je veux faire  
de la politique!*

# Conseiller ou Chef de bande

Décider - Communiquer  
Représenter

## NIVEAU DE SCOLARITÉ

Aucun

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

Limitées



## RÔLE

Chaque communauté est gouvernée par un conseil de bande.

Le conseil de bande est constitué de **conseillers**. Ils prennent des décisions sur divers sujets touchant la communauté.

Le **chef de bande** est celui qui dirige le conseil de bande. C'est lui qui représente la communauté dans ses relations avec les gouvernements et les autres Premières Nations.

**Attention!** D'autres institutions traditionnelles jouent un rôle politique important dans certaines communautés (ex : les *longhouses*). Informez-vous dans votre communauté pour savoir comment vous impliquer!

## TÂCHES

- **Gérer** des programmes de santé et de services sociaux à l'intérieur de la communauté;
- **Développer des projets** pour la communauté et les mettre en œuvre;
- **Adopter des règlements** sur des sujets qui touchent la communauté. Par exemple, la résidence des membres, la santé ou la protection des animaux ;
- **Représenter la communauté** auprès des gouvernements.



## FORMATION



Être chef de bande ou conseiller ne demande pas de formation particulière. Il faut être élu ou choisi selon la coutume de la bande.

Le chef de bande n'est en poste que pour quelques années. Après, il doit être réélu pour conserver son poste.

## SALAIRE



Le salaire du chef de bande varie en fonction du territoire couvert et de **la nation autochtone qu'il représente**. Il peut varier entre 33 000\$ et 138 000\$ par année.

Le salaire d'un conseiller varie beaucoup d'une bande à l'autre. Cela peut varier entre 4 200\$ et 104 000\$ par année. Si le conseiller occupe un poste particulier dans le conseil, il peut avoir droit à une rémunération supplémentaire.

## QUALITÉS RECHERCHÉES



- Avoir un intérêt pour **les enjeux politiques** et culturels autochtones;
- Avoir de **grandes compétences interpersonnelles** afin de développer une relation de confiance et de respect avec la population;
- **Communiquer efficacement** en public pour faire valoir son point de vue;
- **S'exprimer facilement par écrit**;
- **Gérer la pression et le stress**.

## MILIEU DE TRAVAIL



Le conseiller et le chef de bande travaillent dans des bureaux de leur communauté. La pression de la population peut parfois être forte pour certains sujets et il faut être prêt à être sollicité en dehors des heures de travail.

Le chef de bande peut être appelé à voyager en dehors de sa communauté.



# Député

Débattre - Communiquer  
Collaborer

## NIVEAU DE SCOLARITÉ

Aucun

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

Limitées



## RÔLE

Le député vote des projets de loi et participe à des débats avec les autres députés. Il est aussi là pour représenter les citoyens. Son but est de protéger leurs intérêts auprès du gouvernement.

Le député peut travailler au gouvernement provincial ou au gouvernement fédéral. Tout dépend des enjeux qui lui tiennent à cœur et des intérêts qu'il souhaite défendre. La plupart du temps, il est membre d'un parti politique, mais il peut être indépendant, c'est-à-dire n'être membre d'aucun parti.

Certains députés sont nommés ministres. À ce titre, ils sont responsables d'un secteur du gouvernement (comme les affaires autochtones, la santé ou l'éducation).

## TÂCHES

- **Étudier, analyser et voter** les projets de loi;
- **Contrôler les actions du gouvernement** en posant des questions lors des débats parlementaires par exemple;
- **Représenter le gouvernement** aux réunions et aux conférences régionales, nationales et internationales;
- **Défendre les intérêts des citoyens** de sa circonscription auprès du gouvernement.

## FORMATION



Il n'existe pas de formation pour devenir député. Il faut remplir les critères pour déposer sa candidature et être ensuite élu par la population lors des élections. Il n'y a aucune garantie d'être élu.

Pour être élu, il faut démontrer aux électeurs que nous sommes la meilleure personne pour les représenter. Le parcours professionnel d'un candidat et son implication dans la communauté peuvent jouer en sa faveur.

### Afin de devenir député, il faut :

- Être citoyen canadien;
- Être âgé de 18 ans et plus;

### Pour devenir député provincial, il faut aussi :

- Avoir son domicile au Québec depuis un minimum de 6 mois;
- Ne pas être sous curatelle;
- Avoir le droit de voter;

Le poste de député n'est pas garanti à vie. Des élections sont tenues au maximum tous les 5 ans et le député doit être réélu à chaque fois afin de conserver son poste.

## SALAIRE



Le **député provincial** a droit à un salaire de base d'environ 132 000 \$. S'il exerce d'autres fonctions à l'Assemblée nationale (par exemple ministre), il a droit à une rémunération supplémentaire qui varie selon la fonction.

Le **député fédéral** a droit un salaire de base de 172 000\$. S'il exerce une autre fonction à la Chambre des communes (par exemple ministre ou chef de l'opposition), il a droit à un salaire supplémentaire qui varie selon la fonction.

## QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Communiquer efficacement en public** et devant les médias pour faire valoir son point de vue. Le métier de député étant médiatisé, il ne faut pas avoir peur de parler aux médias;
- Avoir un **intérêt pour les enjeux politiques et vouloir s'engager pour sa communauté**;
- Avoir de **grandes compétences interpersonnelles** afin de développer une relation de confiance et de respect avec les citoyens;
- Être capable de **travailler en équipe** et avec les autres députés.

## MILIEU DE TRAVAIL



Le **député provincial** travaille à l'Assemblée nationale du Québec qui se trouve à Québec. Lorsqu'il n'est pas à l'Assemblée, il est dans le bureau de sa circonscription afin de s'occuper des demandes des citoyens.

Le **député fédéral** travaille pour sa part à la Chambre des communes du Canada située à Ottawa. Tout comme le député provincial, il doit avoir un bureau dans sa circonscription afin de remplir son rôle d'intermédiaire entre les citoyens et le gouvernement.

Le député peut avoir à travailler de longues journées, parfois même la fin de semaine.

## POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site « Par ici la démocratie » de l'**Assemblée nationale du Québec**.
- Le Guide de la *Chambre des communes du Canada* sur le site du **Parlement du Canada**.

*Je veux faire de la politique!*

Député

